



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 4222

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à Mme Claudia Rouaux.

Mme Claudia Rouaux. Monsieur le Premier ministre, en mars 2020, à la suite d'une forte mobilisation sociale marquée par des grèves et des manifestations d'ampleur, à l'issue d'un passage en force avec le recours à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution et à l'aube d'une pandémie, le projet de loi instituant un système universel de retraite a été suspendu. Il a cristallisé, à juste titre, l'opposition des Français, des syndicats et de nombreuses forces politiques.

Alors que l'exécutif entend réamorcer cette réforme, il envisagerait de reporter l'âge de départ légal à la retraite à 64 ans, pour maîtriser les dépenses publiques dans un contexte de « quoi qu'il en coûte ». Cette éventualité crée le doute et suscite des inquiétudes légitimes dans la population active, d'autant plus vives que le projet de loi pourrait s'appliquer à des travailleurs qui s'apprêtent à prendre leur retraite.

Nous pouvons tout d'abord nous interroger sur le calendrier retenu, alors que la menace d'une reprise épidémique est réelle. Nous pouvons, ensuite, nous interroger sur la méthode employée, car la réforme des retraites est un enjeu tel qu'il nécessite une négociation – et non une concertation – avec les partenaires sociaux ainsi qu'un débat approfondi au Parlement ; par ailleurs, une réforme qui touche la vie de chacun d'entre nous ne peut pas faire l'économie d'une véritable étude d'impact. Enfin, nous pouvons nous interroger sur le contenu du projet de loi : un report unilatéral de l'âge de départ à la retraite à 64 ans, sans mesures de justice sociale remédiant aux inégalités en matière d'espérance de vie et de pénibilité au travail, apparaît brutal. Il constituerait une atteinte aux droits des travailleurs à qui l'on a demandé tant d'efforts.

Notre pays a plus que jamais besoin d'apaisement. « Nous ne toucherons pas à l'âge de départ à la retraite » : c'était l'engagement du candidat Emmanuel Macron devenu Président de la République. Pouvez-vous nous confirmer votre volonté de tenir cette promesse, ou d'y renoncer ? Au-delà des mots, il y a les actes.
(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Notre priorité absolue est de sortir de la crise sanitaire, d'accompagner le rebond de l'économie et de répondre aux tensions dans le recrutement, qui sont déjà visibles. Cependant, comme le Président de la République l'a indiqué ce matin aux partenaires sociaux, une réforme des retraites est indispensable. Notre système de retraite doit évoluer vers plus d'universalité et plus d'équité.

M. Jean-Paul Lecoq. Rien n'a changé ! On peut retourner dans la rue.

Mme Élisabeth Borne, ministre . Nous avons entendu les inquiétudes suscitées par la réforme entreprise en 2020. Il s'agit de les dépasser pour trouver les voies et moyens d'un système plus juste, plus lisible et plus soutenable. La crise que nous traversons depuis un an a eu un impact massif sur les comptes sociaux ; si nous voulons préserver le système de retraite par répartition sans augmenter les impôts, nous devons travailler un peu plus longtemps à l'avenir.

M. Jean-Paul Dufrègne. Augmentez les impôts !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Cela pose la question du maintien dans l'emploi des seniors, lequel passe par la formation tout au long de la vie, par des reconversions lorsqu'elles sont nécessaires et par la prévention de l'usure professionnelle.

M. Jean-Paul Lecoq. Faites plutôt payer Amazon !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Ce sujet est inscrit à l'agenda social partagé avec les partenaires sociaux depuis le mois de juillet dernier. Dans ce contexte, le Président de la République a voulu entendre les Français, les organisations syndicales et patronales, et les forces politiques. C'était un des enjeux de la réunion de ce matin. Sur ce sujet, comme pour tous les défis qui nous sont posés aujourd'hui, les prochains mois devront être des mois utiles. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Claudia Rouaux.

Mme Claudia Rouaux. Madame la ministre, vous n'avez pas réellement répondu : allez-vous repousser l'âge de départ à la retraite ? On annonce déjà à ceux qui sont nés en 1961 qu'ils devront travailler six mois de plus ! C'est scandaleux. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC et GDR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Claudia Rouaux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4222

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 juillet 2021](#)